



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'UN USAGE CONDITIONNEL

Avis public est, par les présentes, donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve qui se tiendra **le 4 décembre 2023, à 18 h 30** à la salle du conseil, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, les élus et élues statueront sur la demande d'usage conditionnel suivante :

- Permettre l'usage conditionnel « traiteur » pour le bâtiment situé au 4740, rue Hochelaga.

Lors de cette séance, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

FAIT À MONTRÉAL, CE 15^E JOUR DE NOVEMBRE 2023.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc